

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Institut Africain d'Études Stratégiques de Libreville. *Les Armées africaines*. Paris, Économica, Coll. « La France et le Monde », no. 1, 1986, 146 p.

par Lucie Bullick

Études internationales, vol. 19, n° 3, 1988, p. 559-561.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702387ar>

DOI: 10.7202/702387ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

amené les H.P.C. à ne plus avoir recours à la Commission permanente consultative. Le discours Reagan sur l'IDS du 23 mars 83 et le déploiement par l'URSS de radars non conformes aux accords ont donné lieu à une polémique publique qui entraîna l'échec de la procédure des consultations.

En 1982, Reagan a mis un terme au processus SALT en lui substituant le processus START, le R de « réduction » remplaçant heureusement le L de « limitation ». Il a fallu sept longues années pour passer de SALT I (72) à SALT II (79); les accords START I seront encore plus lents à conclure, près de dix ans de discussions! La théorie de la Maîtrise des armements a été fort décevante aux dires des auteurs: « Par rapport aux espoirs auxquels les négociations avaient donné lieu, les résultats obtenus sont extrêmement limités ». Cette opinion sévère n'est nullement partagée par Paul C. Warnke qui note que l'*Arms control* n'a jamais eu pour objectif de parvenir au « désarmement nucléaire » mais simplement – ce qui est déjà beaucoup – de « prévenir la guerre atomique ». Il est vrai que les Parties contractantes des accords à l'article VI du Traité de non-prolifération des armes nucléaires qui oblige les Supergrands à poursuivre de bonne foi les négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires, à une date rapprochée, et au désarmement nucléaire.

Aujourd'hui encore il n'existe pas de consensus sur l'*Arms control*. Trois écoles s'opposent: certains voient dans ces accords un « moyen de contrôler la course aux armements », d'autres, un moyen de maintenir et d'assurer l'équilibre stratégique », d'autres enfin y voient l'expression de la Détente. La relance de cette politique par Reagan et Gorbatchev depuis mars 1985 et la perspective d'un accord soviéto-américain sur la réduction de 50 % des systèmes nucléaires centraux, après le traité du 8 décembre 1987 sur l'élimination des INF – permettent de croire que le processus SALT/START a trouvé un second souffle.

Daniel COLARD

Faculté de Droit de Besançon

INSTITUT AFRICAIN D'ÉTUDES STRATÉGIQUES de Libreville. *Les Armées africaines*. Paris, Économica, Coll. « La France et le Monde », no. 1, 1986, 149 p.

Cet ouvrage est le résultat d'un colloque organisé par l'Institut africain d'Études stratégiques de Libreville au Gabon, en collaboration avec le Centre des Hautes Études diplomatiques de Paris. Il présente les analyses d'une dizaine de spécialistes dont l'objectif est de cerner, au-delà du modèle militaire universel, les particularismes du phénomène militaire africain.

En guise d'introduction, P. Dabezies et M. Martin proposent quelques points de repère méthodologiques, l'un sur la problématique de la « spécificité militaire », l'autre sur la notion de « spécificité » des forces armées africaines. Le premier tente de dégager les traits permanents des armées dans l'espace et dans le temps. Il affirme en effet que si les forces armées assument fréquemment des fonctions extra-militaires, leur finalité première est de faire la guerre. S'opposant à l'idée selon laquelle les institutions militaires tendraient à se dépouiller de leurs singularités martiales pour ressembler à n'importe quelle organisation bureaucratique, il fait également ressortir certains traits spécifiques d'ordre organisationnel, éthique et juridique liés à l'accomplissement de leur mission guerrière.

Reconnaissant l'intérêt de ces réflexions, M. Martin doute cependant que la finalité belligène des institutions militaires soit réellement porteuse d'une spécificité unique et invariante. Il soutient qu'une approche plus restitutive des historicités constitue un meilleur moyen d'analyse des systèmes militaires. Aussi retrace-t-il l'origine de l'armée dans quelques pays de l'Afrique noire subsaharienne. Du rôle marginal qu'elles ont joué dans la phase d'accession à l'indépendance et de construction étatique découle un ensemble de singularités structurelles et professionnelles, dont il brosse un tableau impressionniste: taille réduite, absence de statut social et de tradition militaire proprement africaine, faible différenciation organisationnelle, etc.

Poursuivant plus concrètement l'étude du phénomène militaire en Afrique, un second groupe d'articles se propose d'analyser les particularismes et la diversité des situations nationales et régionales. Y. Jeanclos constate en premier lieu la faiblesse opérationnelle des armées dans un certain nombre de pays du continent noir. Héritières du modèle militaire des anciennes métropoles, n'auraient-elles pas fait fausse route en se pliant à des usages et à des techniques totalement importées au lieu de puiser à leurs fonds respectifs de traditions guerrières? Après en avoir vérifié le bien-fondé et l'efficacité, l'auteur examine de quelle manière elles pourraient influencer sur les systèmes actuels de défense de l'Afrique contemporaine.

S'il reconnaît la spécificité historique des armées africaines, Kouassi Lida affirme de son côté qu'elles ont évolué au gré des changements politiques. Il observe cependant que cette évolution s'est faite sous le signe de la dépendance. Les liens qu'entretiennent ces armées « périphériques » avec le complexe militaro-industriel français conditionnent en effet la spécificité organique ainsi que les missions des forces militaires africaines, confinées aux tâches de maintien de l'ordre.

Dénominateur commun de cet ouvrage, l'identification des particularismes des armées africaines fait également l'objet de l'article présenté par le général Idriss Ngari, chef d'État-Major de l'armée gabonaise. L'auteur décrit en premier lieu les caractéristiques principales de cette armée, avant d'énumérer les fonctions qui lui sont dévolues et les grands principes qui régissent la politique de défense du Gabon.

S'intéressant à des formations militaires de nature tout à fait différente, M. Benchene, J.-F. Ongoya et B. Ikoube nous introduisent au monde des armées « populaires ». Le premier aborde la question des armées de libération nationale nées du choc de l'occupation étrangère et dont le but est d'accéder à l'indépendance. C'est le cas notamment de l'Algérie, de l'Angola et du Mozambique. Expression de la radicalisation du mouvement national, elles sont à la fois animées d'un fort

sentiment nationaliste et porteuses d'un projet socio-politique.

Dans d'autres pays tels le Congo, le Bénin ou Madagascar, l'armée adopte le modèle vers lequel les dirigeants politiques souhaitent orienter leur société, soit le marxisme-léninisme. Ongoya et Ikoube, tous deux congolais, tentent d'en cerner la spécificité historique, organique et fonctionnelle. Historiquement identiques aux armées classiques, les armées populaires commenceraient toutefois à s'en différencier par l'émergence en leur sein d'un processus révolutionnaire soutenu par des officiers plus sensibles aux aspirations des masses. Elles s'en distingueraient également par le fait que fonctions militaires et extra-militaires y sont très étroitement liées.

À l'instar des précédentes, les armées « populistes » s'écartent nettement de la notion traditionnelle de l'armée. Elles diffèrent également des armées populaires car, loin de s'identifier à un modèle précis, les régimes mis en place par les forces populistes sont en quête d'idéologie. On pense immédiatement au Burkina-Faso, au Libéria, au Nigéria et au Ghana. E. Jouve en analyse les plus récents développements et expose le projet véhiculé par le discours populiste, celui d'une société militarisée, moralisée et maîtresse d'elle-même.

Adoptant une approche différente, M. Guillerez décrit la pratique et les structures issues de l'idéologie populiste. Il rappelle dans un premier temps que l'armée populiste est une armée traditionnelle placée dans le sillage d'un coup d'État d'un style particulier. Mené par des officiers subalternes, parfois même par des sous-officiers, il contraint l'armée à une mutation. D'où une modification de ses fonctions traditionnelles. Outre les activités inhérentes à la défense du pays, elle doit jouer le rôle d'agent de propagande révolutionnaire et se mettre en symbiose avec le peuple en partageant ses tâches.

Qu'il s'agisse de ces régimes ou de ceux mis en place par des armées de libération nationale, les militaires, on le voit, constituent une force déterminante au sein de l'État. Même dans les pays où ils sont soumis au pou-

voir civil, leur participation – plus discrète peut-être – est cependant tout aussi importante. Mais alors se pose la question des relations entre civils et militaires auxquelles s'intéressent D. Bangoura et S. Diallo. Le premier examine non seulement les divers types de collaboration politique existant entre les deux, mais également certaines déviations conduisant à une restructuration de l'armée ou à sa neutralisation par des forces paramilitaires. Le second circonscrit son analyse à des pays où les autorités civiles ont mis sur pied d'autres institutions (la milice et le parti unique) avec lesquelles les militaires doivent coexister.

Cette méfiance entretenue par le pouvoir civil traduit bien l'emprise exercée par l'armée sur la vie politique en Afrique comme ailleurs dans le tiers-monde. D'où l'abondance des recherches poursuivies dans le but de retracer les causes des interventions militaires. En guise de conclusion, J.-C. Gautron fait le point sur la problématique des coups d'État. Après avoir exposé les insuffisances des théories globalisantes, il soutient que seule une grille très souple intégrant une pluralité de facteurs explicatifs peut rendre compte du phénomène militaire.

Parmi les auteurs ayant collaboré à la production de cet ouvrage, quelques-uns ont reconnu les limites de leurs travaux. Le caractère sommaire de certaines analyses – qui laissent parfois le lecteur sur sa faim – découle toutefois de la rareté et de l'inaccessibilité des sources d'information. On connaît en effet les difficultés auxquelles sont confrontés les chercheurs désireux d'appréhender ces institutions semi-closes que sont les forces armées. Dans ce cas-ci, derrière des réflexions souvent hâtives et peu satisfaisantes se profilent par ailleurs des questions – clés auxquelles les spécialistes de la sociologie militaire auraient évidemment souhaité des réponses plus complètes. S'il ne prétend pas offrir un traitement exhaustif des thèmes abordés, le colloque de Libreville constitue cependant un premier pas dans la connaissance de la singularité du pouvoir martial en Afrique.

Lucie BULLICK

Université de Paris I

JOCKEL, Joseph T. *No Boundaries Upstairs: Canada, The United States and the Origins of North American Air Defence, 1945-1958*. Vancouver, UBC Press, 1987, 174 p.

Partant d'une documentation surtout américaine, Joseph Jockel a produit un petit livre, sur la formation du NORAD, qui est des plus intéressants pour les lecteurs canadiens. Ceux-ci, lorsqu'ils prendront connaissance de son travail, pourront réfléchir à loisir sur la validité de certains énoncés venant d'opposants canadiens au commandement intégré de la défense aérienne du nord de notre continent.

Ils noteront, par exemple, que la défense aérienne canado-américaine s'est organisée au rythme de la menace anticipée (qui deviendra réelle plus tôt que prévu) que la puissance nucléaire soviétique a commencé de faire peser sur nos populations et nos centres économiques. Il semble évident que le réseau de stations de radars, dont une bonne partie est toujours en sol canadien, ne pouvait avoir pour seul but de permettre aux escadres du *Strategic Air Command (SAC)* de décoller pour éviter l'anéantissement au sol par le bombardement nucléaire ennemi. En effet, la rangée de radars *Mid-Canada Line* eût été amplement suffisante, dans ce cas, en avertissant, trois heures à l'avance, qu'une attaque contre une des bases du SAC, aux États-Unis, était en cours. Or, on décida de construire la *Distant Early Warning Line (DEW Line)* très au nord, ce qui allongeait la période d'alerte de quelques heures; ainsi espérait-on sauver les nombreuses personnes qui, grâce à ce délai supplémentaire, quitteraient les villes visées.

En 1946, les aviations américaine et canadienne avaient presque disparu et aucune des deux n'était encore parvenue à absorber totalement ce qu'impliquait le principe d'une défense aérienne, habituées qu'elles étaient à l'aspect offensif que les armées de l'air alliées avaient utilisé durant la Deuxième Guerre mondiale. Mais, ce concept défensif se développe et, avec lui, l'armée de l'air américaine prend forme, devient indépendante des armées de terre et de mer. L'aviation américaine, dans sa vision de la défense contre l'ennemi